

§ 1. Certains animaux ont des pieds ; d'autres n'en ont pas [5] ; et parmi ceux qui ont des pieds, il n'y a que l'homme et l'oiseau qui en aient deux. D'autres en ont quatre, comme le lézard et le chien ; d'autres en ont davantage, comme la scolopendre et l'abeille. Mais dans tous les animaux, le nombre des pieds est toujours pair.

§ 2. Parmi les animaux qui nagent, tous ceux qui sont privés de pieds ont des nageoires, comme les poissons. Quelques-uns ont quatre nageoires, dont deux en haut dans les parties supérieures, et deux en bas dans les parties inférieures, comme la dorade et le loup de mer. D'autres n'ont que deux nageoires seulement ; et ce sont les poissons allongés et lisses, comme l'anguille et le congre. Il y a des poissons qui sont absolument dépourvus de nageoires, comme la murène ; ceux-là se servent de l'eau, comme les serpents se servent de la terre ; et ils se meuvent de la même façon dans le liquide.

§ 4. Parmi les sélaciens, il y en a qui n'ont pas de nageoires ; et ce sont ceux qui sont larges et pourvus de queue, comme la raie et la pastenague ; ceux-là nagent grâce à leur largeur. Mais la grenouille de mer a des nageoires, ainsi qu'en ont tous les poissons dont la largeur ne va pas en s'amincissant.

§ 5. Ceux qui ont des apparences de pieds, comme les mollusques, se servent à la fois de ces pieds et de leurs nageoires ; [35] et ils nagent plus rapidement sur le ventre, comme la seiche, le calmar et le polype ; mais aucun des deux premiers ne peut marcher, comme le polype.

§ 6. Les crustacés, comme la langouste, nagent avec leur queue ; mais ils nagent plus vite dans le sens de la queue, à cause des nageoires qu'elle porte. Le cordyle nage avec les pieds et la queue ; et sa queue [5] ressemble à celle du Silure (ou Glanis), autant qu'une petite bête ressemble à une grande.

§ 7. Parmi les volatiles, les uns ont des plumes, comme l'aigle et l'épervier ; d'autres ont des membranes, comme l'abeille et le hanneton ; d'autres ont des ailes semblables à du cuir, comme le renard-volant et la chauve-souris.

§ 8. Tous les volatiles qui ont du sang ont des ailes de plume ; les volatiles à ailes de cuir ont aussi du sang. Tous ceux qui n'ont pas de sang ont, comme les insectes, des ailes de duvet.

§ 9. [10] Les volatiles à ailes de plume et à ailes de cuir, ont deux pieds ou n'ont pas de pieds ; et l'on affirme qu'en Éthiopie on trouve des serpents qui sont organisés de même. Les volatiles qui ont des ailes à plume s'appellent des oiseaux ; les deux autres espèces de volatiles n'ont pas reçu un nom spécial et unique, qui les comprendrait toutes les deux.

§ 10. Parmi les volatiles qui n'ont pas de sang, les uns ont un fourreau pour leurs ailes : ce sont les coléoptères, comme les hannetons et les scarabées. Les autres n'ont pas de fourreau ; et ils ont tantôt deux ailes et tantôt quatre.

[§ 11.](#) Les quatre ailes appartiennent à ceux qui sont d'une certaine grandeur, et qui ont un dard en arrière ; ceux qui ne sont pas grands et qui ont le dard en avant, n'ont que deux ailes.

[§ 12.](#) Pas un seul coléoptère n'a de dard. Ceux des insectes [20] dont le dard est en avant n'ont que deux ailes, comme la mouche, le taon et le cousin.

[§ 13.](#) Tous les animaux privés de sang sont plus petits que ceux qui ont du sang, à l'exception de quelques animaux marins, qui, bien que privés de sang, n'en sont pas moins énormes, comme certains mollusques. Les plus grands animaux de ce genre se trouvent dans les pays les plus chauds ; et dans la mer, les animaux sont toujours plus grands que sur terre et dans les eaux douces.

[§ 14.](#) Tous les animaux qui peuvent se mouvoir se meuvent par quatre points, ou plus. Les animaux qui ont du sang n'ont que ces quatre points ; tel est l'homme, qui a deux mains et deux pieds. L'oiseau a deux ailes et deux pieds aussi.

[§ 15.](#) Les quadrupèdes et les poissons ont, les uns quatre pieds ; les autres, quatre [30] nageoires. Ceux qui n'ont que deux nageoires, ou qui même n'en ont pas du tout, comme le serpent, n'en ont pas moins les quatre points, puisque les flexions du corps sont au nombre de quatre, ou de deux, avec deux nageoires.

[§ 16.](#) Tous les animaux qui, n'ayant pas de sang, ont plus de quatre pieds, qu'ils soient d'ailleurs volatiles ou qu'ils marchent sur terre, se meuvent par plus de quatre points de mouvement, comme l'animal qu'on nomme l'éphémère, qui a tout ensemble quatre pieds et quatre ailes ; car celle bête a non seulement cette particularité d'existence qui lui a valu le nom qu'elle porte ; mais de plus, elle a cette autre particularité d'être un volatile avec quatre pieds.

[§ 17.](#) Tous les quadrupèdes et les polypèdes se meuvent d'ailleurs d'une manière semblable : leur mouvement est diamétral ; et tous [5] les animaux ont, pour leur locomotion, deux pieds qui la commandent tour à tour ; il n'y a que le crabe seul qui ait quatre pieds de devant.

Histoire des animaux classification des animaux (Livre 1 §V) Trad J. Barthélémy Saint-Hilaire - 1883

[§ 1.](#) Les autres genres d'animaux les plus étendus et leurs divisions principales sont les oiseaux, les poissons et les cétacés. Tous ces animaux ont du sang.

[§ 2.](#) Un autre genre est celui des testacés, qu'on appelle huîtres ou coquillages. Puis, le genre des animaux à coquilles molles (crustacés), pour lesquels il n'y a pas de nom unique qui les comprenne tous, tels que les langoustes, les cancrs et les écrevisses ; puis le genre des mollusques, comme la seiche, le grand et le petit calmar. Un autre genre est celui des insectes.

§ 3. Ces quatre genres sont tous privés de sang ; et tous ceux d'entre eux qui ont des pieds en ont un grand nombre. Parmi les insectes, quelques-uns sont volatiles.

§ 4. Les animaux autres que ceux-là ne forment pas de grandes classes ; car il n'y a plus pour eux de genre qui contienne plusieurs espèces. Parfois, l'espèce est simple et n'offre pas de différences spécifiques, comme pour l'homme, par exemple ; d'autres fois, le genre renferme bien plusieurs espèces ; mais elles n'ont pas reçu de nom particulier.

§ 5. Tous les quadrupèdes, qui ne sont pas pourvus d'ailes, ont du sang ; mais les uns sont vivipares ; et les autres, ovipares. Les vivipares ne sont pas tous pourvus de poils ; mais tous ceux des quadrupèdes qui sont ovipares ont des écailles, qui jouent un rôle semblable aux écailles des poissons.

§ 6. Le genre des serpents est sans pieds, quoique, par sa nature, il ait du sang et vive sur terre ; leur peau est écailleuse. Tous les serpents sont ovipares, excepté la vipère, qui est vivipare.

§ 7. D'ailleurs, tous les vivipares n'ont pas de poil ; et c'est ainsi qu'il y a des vivipares parmi les poissons ; mais les animaux qui sont pourvus de poils sont tous vivipares. Il faut du reste prendre aussi pour une espèce de poils ces poils en forme d'épines que portent les hérissons de terre et les porcs-épics. Ces épines en effet remplissent la fonction [30] de poils, mais non pas de pieds, comme celles des hérissons de mer.

§ 8. Dans le genre des quadrupèdes vivipares, il y a une foule d'espèces ; mais elles n'ont pas reçu de nom ; on les désigne chacune pour ainsi dire comme on le fait pour l'homme, et l'on dit : le lion, le cerf, le cheval, le chien, et ainsi de suite. Cependant il y a un surnom commun pour le genre des animaux à queue de crins, qu'on appelle lophoures, comme le cheval, l'âne, le mulet, le bidet, le bardeau, et même les bêtes appelées hémiones en Syrie. Ces bêtes ont reçu ce nom à cause de leur ressemblance avec le mulet, bien que ce ne soit pas tout à fait la même espèce, puisque les hémiones s'accouplent et sont féconds entre eux.

§ 9. Nous aurons pour cette raison à considérer chacun des animaux à part, pour étudier la nature de chacune de leurs espèces.

§ 10. Du reste, nous n'avons fait jusqu'à présent que tracer une simple esquisse, comme on vient de voir, pour donner un avant-goût des objets que nous traiterons et de la manière dont nous les traiterons. Plus tard, nous examinerons les choses plus en détail, afin de saisir d'abord les différences réelles qui divisent les animaux et les conditions qui sont communes à tous. Ensuite, nous devons nous efforcer de découvrir les causes de tous ces faits ; car c'est ainsi qu'on peut se faire une méthode conforme à la nature, une fois qu'on possède l'histoire de chaque animal en particulier, puisqu'alors on voit aussi évidemment que possible à quoi il faut appliquer sa démonstration et sur quelle base elle s'appuie.

§ 11. Notre premier soin sera d'étudier les parties dont se composent les animaux ; car c'est là la plus grande et la première différence entre eux, selon qu'ils ont telles parties

ou qu'ils ne les ont pas, selon la position et l'ordre de ces parties, ou selon qu'ils ont les premières différences qui ont été déjà mentionnées par nous : la forme de ces parties, leurs dimensions plus ou moins grandes, l'analogie, et la contrariété de leurs dispositions.

[§ 12](#). Nous nous appliquerons donc tout d'abord à l'étude des parties dont l'homme se compose ; car de même qu'on estime la valeur des monnaies en les rapportant à celle qu'on connaît le mieux, de même il faut en faire autant pour toute autre chose. C'est l'homme qui nécessairement nous est le mieux connu de tous les animaux. Il suffit du témoignage de nos sens pour savoir quelles sont ses parties ; mais cependant, pour ne rien omettre dans la suite de notre description et pour joindre à raison aux données de l'observation sensible, nous parlerons en premier lieu des parties qui forment les organes de l'homme, et ensuite, des parties similaires.

Histoire des animaux classification des animaux (Livre 1 §VI) Trad J. Barthélémy Saint-Hilaire  
- 1883